

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le fonds est classé : « Obligations et autres titres de créances internationaux ».

L'OPCVM est géré activement. L'indice ICE BofA EUR corporate BBB correspondant à la maturité cible du fonds est utilisé à posteriori comme un indicateur de comparaison de la performance. La stratégie de gestion est donc discrétionnaire et sans contrainte relative à cet indice.

L'indice ICE BofA EUR corporate BBB est composé d'obligations d'entreprises européennes et internationales libellées en euro dont la notation moyenne est comprise entre BBB- et BBB+ dans l'échelle de notation S&P et Fitch ou entre Baa3 et Baa1 dans l'échelle de notation Moody's.

Stratégie d'investissement

L'OPCVM vise à obtenir un rendement positif sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par une sélection d'obligations et de titres de créances internationaux susceptibles de faire émerger une proposition de valeur attrayante. Pour ce faire, l'équipe de gestion déterminera notamment une maturité cible, comprise entre 0 et 8 ans, à partir de laquelle les obligations seront sélectionnées et procèdera à une gestion active des positions tout au long de la vie du portefeuille. Les obligations seront sélectionnées selon une double approche ESG « best in universe ». Cet objectif est associé à une démarche de nature extra financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») tels que la politique environnementale de l'émetteur, la stabilité des salariés ou encore la place des femmes au sein des conseils d'administration.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'équipe de gestion définit une maturité cible comprise entre 0 et 8 ans et investira pour au moins 80% de l'actif net en obligations et obligations convertibles (dans la limite de 40% de l'actif net), directement ou indirectement via des OPC de classification monétaires standard ou obligataires (dans la limite de 10% de l'actif net), dont les maturités ou les dates d'exercice de « put » (option de remboursement anticipé au gré du porteur) n'excéderont pas 8 années et demi. Le gérant pourra, de manière discrétionnaire, investir jusqu'à 10% de l'actif net en obligations et obligations convertibles dont les maturités sont supérieures à 8 ans et demi.

L'investissement en obligations de pays émergents est possible jusqu'à 60% maximum de l'actif net du fonds. L'OPCVM sera majoritairement investi en obligations du secteur privé dont la notation pourra relever de la catégorie « Investment Grade ». L'investissement dans des instruments de taux spéculatifs ou non notés se fera dans la limite de 50% de l'actif net du fonds. Les notations mentionnées sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial.

En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, l'équipe de gestion effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée.

Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

L'analyse des obligations dans lesquelles le FCP est investi s'appuie sur une analyse financière et extra-financière par l'intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) selon le processus décrit ci-après.

Le fonds s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »).

Le fonds applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection d'obligations : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum. Ces notations sont déterminées par l'outil scoring propriétaire de la société de gestion qui permet d'évaluer les émetteurs sur chacun des 3 piliers E (ex : environnement), S (ex : l'impact social) et G (ex : gouvernance). Cette analyse aboutit à une note ESG qui s'appuie sur des données externes et internes. Le gérant devra construire son portefeuille pour au moins 90% sur la base d'un univers d'obligations excluant 20% des obligations dont les notations ESG sont les plus faibles.

Cette approche peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus. Par ailleurs, pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en

oeuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de Tailor Asset Management disponible sur le site internet www.tailor-am.com.

La partie non investie sur les marchés de taux, pourra être investie sur les marchés d'actions, jusqu'à 10% maximum via la sensibilité actions des obligations convertibles ou investie en OPC de droit français, y compris des OPC gérés par Tailor AM.

Le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme et des swaps de change uniquement dans un but de couverture du risque de taux et du risque de change, ce dernier étant accessoire (5% maximum).

La part C du FCP capitalise ses revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'EUR.

COMMENTAIRE DE GESTION

Classification AMF : obligations et autres titres de créances internationaux.

Objectif de gestion : L'OPCVM, géré activement, vise à obtenir un rendement positif sur la durée de placement recommandée de 5 ans par une sélection d'obligations et de titres de créances internationaux susceptibles de faire émerger une proposition de valeur attrayante. Pour ce faire, l'équipe de gestion déterminera notamment une maturité cible comprise entre 0 et 8 ans à partir de laquelle les obligations seront sélectionnées et procédera à une gestion active des positions tout au long de la vie du portefeuille. Les obligations seront également sélectionnées sur la base de critères extra-financiers et selon une méthodologie ISR découlant de tendances affectant durablement la société et l'économie par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

Indicateur de référence : aucun indice existant ne reflète exactement l'univers d'investissement et l'objectif de gestion du FCP. Toutefois, l'indice ICE BofA EUR Corporate BBB correspondant à la maturité cible du portefeuille est le plus adapté pour comparer ex-post la performance de l'OPCVM. La description de cet indice est disponible dans le prospectus de l'OPCVM.

Profil de risque : compte tenu de l'exposition du fonds à des titres de créances, les principaux risques de l'OPCVM sont le risque de perte en capital, de taux d'intérêt et de crédit. La liste complète est disponible dans le prospectus.

Actif net du fonds au 31 mars 2023 : 309,321,697.29€

Valeur Liquidative au 31 mars 2023 :

- Part C (EUR) : 131.97
- Part D (EUR) : 90.87
- Part E (EUR) : 97.99
- Part S (USD) : 146.72
- Part F (CHF) : 95.08
- Part I (EUR) : 105.35
- Part IS (USD) : 102.65
- Part IF (CHF) : 89.28
- Part G (GBP) : 94.23
- Part EP (EUR) : 86.35
- Part SP (USD) : 91.70
- Part R (EUR) : 95.74

Nombre de parts au 31 mars 2023 :

- Part C : 829'346.68
- Part D : 152'481.346
- Part E : 189'992
- Part S : 153'696.679
- Part F : 59'724.974
- Part I : 561'684.01
- Part IS : 665'588.069
- Part IF : 20'610.527
- Part G : 20'969.978
- Part EP : 126'914
- Part SP : 21'462
- Part R : 20'784.638

Performance au 31 mars 2023 (depuis le 31 mars 2022)

- Part C : -11,41%
- Part D : -12,15% (coupons réinvestis)
- Part E : -11,82%
- Part S : -9,33%
- Part F : -12,17%
- Part I : -10,97%
- Part IS : -8,95%
- Part IF : -11,65%
- Part G : -10,04%
- Part EP : -11,42%
- Part SP : -9,17%
- Part R : -4,26% (lancement de la part le 02/06/2022)

Valorisation : quotidienne

1/ Contexte économique et financier

2/ Politique d'investissement et principaux mouvements

3/ Informations règlementaires

1/ Contexte économique et financier

2^{ème} trimestre 2022

La visibilité est toujours réduite en avril dans un contexte de guerre qui se prolonge en Ukraine, d'inflation record, et de normalisation monétaire. Ainsi les craintes autour d'un ralentissement économique mondial, accentuées par la résurgence de l'épidémie en Asie, continuent d'alimenter la baisse des actions malgré de bonnes surprises sur le plan des résultats. Deux conséquences sont visibles en avril à la suite du resserrement monétaire opéré par la Fed : une forte hausse des taux et une baisse marquée des valeurs de croissance, en particulier le secteur de la technologie. Les marchés actions restent très volatils en mai, toujours préoccupés par le niveau élevé de l'inflation. Dans ce contexte les banques centrales sont contraintes d'agir, la Fed relève son taux directeur de 50bp et annonce commencer à réduire son bilan dès le mois prochain. En juin, les indices actions accentuent leurs pertes. Le conflit en Ukraine s'inscrit dans la durée et cause des perturbations de long terme dans les domaines énergétiques et agricoles. Les indices PMI ressortent ainsi globalement inférieurs aux attentes et les marchés commencent à intégrer un scénario de récession. Si l'espoir d'un resserrement monétaire moins fort que prévu a dans un premier temps permis une détente sur les taux et un rebond des actions, la réalité a vite rattrapé les investisseurs : l'inflation ne faiblit pas et reste la priorité absolue des banques centrales.

3^{ème} trimestre 2022

L'été a bien commencé pour les actions qui ont nettement rebondi jusque mi-août, portées par de bonnes publications de résultats et l'espoir d'une politique monétaire moins agressive. Les valeurs cycliques ont été brièvement délaissées au profit des valeurs de croissance et le Nasdaq a surperformé. On a pu observer également un regain d'appétit du côté des obligations d'entreprises en juillet, avec une contraction des rendements et des spreads. La réalité a toutefois vite rattrapé les investisseurs : la dynamique macroéconomique continue de se dégrader, la confiance est faible et les banques centrales poursuivent leur resserrement monétaire. J. Powell a d'ailleurs tenu un discours très clair lors du symposium de Jackson Hole exprimant sa volonté de déclencher une récession afin d'atténuer les tensions inflationnistes. En Europe s'ajoutent également les craintes autour d'une crise énergétique cet hiver et d'une escalade des tensions avec la Russie. Dans ce contexte les actions ont corrigé de façon significative. Les taux ont fortement monté sur l'ensemble de la courbe, accentuant le mouvement déjà amorcé depuis le début de l'année, et l'écartement des spreads de crédit atteint de nouveaux points hauts.

4^{ème} trimestre 2022

Les marchés rebondissent fortement sur les mois d'octobre et novembre : l'Eurostoxx 50 NR gagne plus de 20% depuis son point bas fin septembre. Les marchés sont soutenus par les publications de résultats et par la perspective d'un ralentissement du resserrement monétaire aux Etats-Unis comme en Europe. Aux Etats-Unis la décélération de l'inflation a été saluée instantanément sur les marchés actions et sur les marchés de taux. Le discours de la Fed en fin de mois a conforté les attentes au sujet du rythme des prochaines hausses de taux, amplifiant ainsi la détente des taux souverains, la dépréciation du dollar face à l'euro, ainsi que le rebond des principaux marchés mondiaux.

Par ailleurs les craintes se sont apaisées en Europe au sujet de la pénurie énergétique, les prix du gaz et de l'électricité repartent toutefois à la hausse avec la chute des températures.

Le mois de décembre marque la fin du regain d'appétit pour le risque des deux derniers mois. La résilience de l'économie pénalise les marchés qui redoutent finalement une politique restrictive plus durable que prévue. L'inflation montre clairement des signes de décélération (marquée aux Etats-Unis, mais également visible en Europe), les banques centrales durcissent tout de même le ton rappelant que le resserrement monétaire est loin d'être terminé. Les discours relativement agressifs des banques centrales, particulièrement de la part de la BCE, ont entraîné une baisse générale des marchés actions et une pression à la hausse sur les taux souverains européens. L'Eurostoxx 50 NR clôture ainsi l'année 2022 à -9,49% et le S&P 500 à -18,11% (USD).

1^{er} trimestre 2023

L'année 2023 démarre sur les chapeaux de roues, la résilience de l'économie a été saluée par les marchés actions qui effacent en janvier l'intégralité des pertes enregistrées en 2022. Le scénario d'un atterrissage en douceur semble être privilégié, en partie grâce à la baisse des prix de l'énergie, à la réouverture de la Chine et à un marché de l'emploi robuste. Les indicateurs économiques se sont ainsi révélés globalement meilleurs que prévus en février, ce qui, couplé à une inflation toujours loin de sa cible, alimente les craintes d'un resserrement monétaire prolongé. Le secteur bancaire fait face en mars à une fuite des dépôts de grande ampleur. La confiance dans le système bancaire dégringole après la faillite de la banque américaine SVB, ce qui alimente la crise et ce malgré l'intervention rapide des autorités réglementaires. Les craintes se sont propagées en Europe malgré un système bancaire plus solide, entraînant le rachat de Crédit Suisse par UBS. Les turbulences sur le secteur bancaire ont nourri l'espoir d'une pause dans le resserrement monétaire des banques centrales, mais si la Fed opte pour une hausse de taux plus modérée en mars, elle reste ferme quant à la poursuite de sa trajectoire.

2/ Politique d'investissement et statistiques du fonds au 31 mars 2023

A la clôture de l'exercice, l'OPCVM est investi à hauteur de 99,4% de son actif net directement et indirectement en obligations et autres titres de créances.

Les 0,6% complémentaires sont détenus sous la forme de liquidités à vue et de plus ou moins-values latentes relatives aux contrats de change à terme destinés à couvrir les risques de change.

Les principaux secteurs représentés au sein de l'OPCVM sont les services financiers diversifiés (27,7% contre 32,7% fin mars 2022), les banques (19,4% contre 18,5% fin mars 2022), l'immobilier (14,6% contre 11,5% fin mars 2022), l'assurance (14,0% contre 11,5% fin mars 2022) et les constructeurs automobiles et équipementiers (5,5% contre 6,6% fin mars 2022).

Sur le plan géographique, les pays les plus représentés sont la France (37,5% contre 30,4% fin mars 2022), les Etats-Unis (15,4% contre 18,2% fin mars 2022), la Grande-Bretagne (11,7% contre 9,1% fin mars 2022), les Pays-Bas (8,3% contre 6,1% fin mars 2022) et la Luxembourg (7,6% contre 4,5% fin mars 2022).

En termes de rating, 96,5% du portefeuille relève de la catégorie de notations Investment Grade (supérieure ou équivalente à BBB- dans l'échelle de notation Fitch) contre 95,6% fin mars 2022. L'OPCVM détient également deux autres OPCVM à hauteur de 2,9%.

La valeur liquidative de la part I est en repli de -10,95% sur l'exercice tandis que l'indicateur de comparaison a posteriori recule de -8,67%. Depuis la création du fonds le 30 novembre 2010, la part C réalise une performance de +32,00%, soit une performance annualisée de +2,28% par an pour une volatilité de 4,44%.

La rotation du portefeuille sur l'exercice est notamment liée à la prise de bénéfices sur les obligations ayant surperformé afin de redéployer le portefeuille sur des obligations qualitatives ayant subi un flux vendeur significatif, notamment dans les secteurs de l'immobilier, de l'assurance et des banques.

Au 31 mars 2023, la part investie de l'OPCVM comporte 73 positions différentes (61 positions à fin mars 2022).

Les principaux mouvements au cours de l'exercice :

Mouvements à l'achat			
Titres	Code ISIN	Acquisition	Devise
MUTUELLE ASSURANCE 6/2027 CALL 3/2027	FR0014003Y09	9 045 355,26	EUR
JAB HOLDINGS BV 6/2029	DE000A1919H2	8 708 993,45	EUR
KKR GRP FIN CO V LLC 5/2029 CALL 2/2029	XS1998904921	8 323 248,64	EUR
SOCIETE GENERALE 6/2029 CALL 6/2028	FR0014001GA9	7 465 949,08	EUR
LA BANQUE POSTALE 6/2028	FR0013181898	6 878 576,41	EUR
CBRE GI OPEN END FUND 1/2028 CALL 10/2027	XS2286044024	6 473 153,78	EUR
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 7/2029	XS2343822503	6 049 277,71	EUR
GENERAL MOTORS FINL CO 9/2028 CALL 6/2028	XS2384274366	5 860 084,64	EUR
MERCIALYS SA 2/2029 CALL 11/2028	FR0014008JQ4	5 844 172,92	EUR
BARCLAYS PLC 8/2029 CALL 8/2028	XS2373642102	5 158 665,39	EUR

Mouvements à la vente			
Titres	Code ISIN	Cession	Devise
ARES CAPITAL CORP 6/2028 CALL 4/2028	US04010LBB80	11 807 434,60	USD
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 7/2029	XS2343822503	10 865 109,61	EUR
SOCIETE GENERALE 6/2029 CALL 6/2028	FR0014001GA9	10 283 030,89	EUR
JAB HOLDINGS BV 6/2029	DE000A1919H2	8 928 014,22	EUR
OWL ROCK CAPITAL CORP 6/2028 CALL 4/2028	US69121KAG94	8 401 404,88	USD
AROWNTOWN SA 3/2029 CALL 12/2028	XS1964701822	6 017 571,19	USD
FAIRFAX FINL HLDGS LTD 3/2028 CALL 12/2027	XS1794675931	5 856 857,95	EUR
UNITED MEXICAN STATES 4/2029	XS1054418600	5 391 747,28	EUR
HOLDING D'INFRASTRUCTURE 9/2029 CALL 6/2029	XS2231183646	5 333 342,19	EUR
WPC EUROBOND BV 4/2028 CALL 1/2028	XS2052968596	4 478 200,92	EUR

3/ Informations réglementaires

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

- *Information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG*

Le Fonds se qualifie comme un produit financier répondant à l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). Le prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement est précisée dans le code de transparence disponible sur le site internet www.tailor-am.com/esg.

Au sens de la Position-Recommandation AMF 2020-03, l'approche extra-financière mise en œuvre dans le fonds est fondée sur un engagement significatif dans la stratégie d'investissement permettant ainsi une communication centrale sur la prise en compte de critères extra-financiers.

Cet OPCVM promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Toutefois, les investissements sous-jacents de cet OPCVM ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. L'alignement avec le Règlement Taxonomie n'est donc pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements en portefeuille.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à prendre connaissance de l'annexe d'informations périodiques dédiée à la stratégie d'investissement ESG du fonds.

- *Sélection des intermédiaires / Best Exécution / Frais d'intermédiation*

La société de gestion a mis en place une politique de meilleure sélection meilleure exécution. Les critères d'évaluation sont la qualité de l'exécution, la qualité du traitement administratif, la solidité financière de l'intermédiaire et la qualité du contact commercial. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.tailor-am.com

- *Politique de vote*

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

- *Politique de rémunération*

La Politique de rémunération de TAILOR AM a pour objet de définir les principes de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion. Elle repose sur l'évaluation des compétences et des critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs.

Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de TAILOR AM et s'applique à l'ensemble du personnel de TAILOR AM.

La Politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération. Elle distingue la rémunération fixe, déterminée à partir de normes de marché et du contenu du poste, de la rémunération variable liée à l'évaluation de critères définis de performance individuelle et/ou collective. Les principes généraux de la Politique de rémunération font l'objet d'une information annuelle aux membres du Conseil d'Administration et à l'ensemble du personnel.

La Politique de rémunération est un instrument clef dans la mise en œuvre de la stratégie de TAILOR AM. Elle vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque en n'encourageant pas une prise de risque incompatible avec l'intérêt des clients de la société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération de TAILOR AM sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la Politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Au titre de l'exercice 2022 et conformément au principe de proportionnalité, TAILOR AM vous informe des éléments suivants :

- Effectif total de la société de gestion au 30 décembre 2022 : 18 collaborateurs ;
- Rémunération brute totale versée au cours de l'exercice 2022 : 1'866'084 EUR dont plus de 85% versée au titre de la rémunération brute fixe des collaborateurs ;
- La rémunération variable versée au cours de l'exercice 2022 s'est élevée à 192'819 EUR pour l'ensemble des collaborateurs ;
- Rémunération brute totale versée au cours de l'exercice 2022 et ventilée par catégorie de Personnel Identifié :
 - Equipes de gestion et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque des OPC gérés : 1'251'424 EUR
 - Autre Personnel Identifié employé de TAILOR AM : 478'726 EUR

Au cours du 4^{ème} trimestre 2021, un audit du dispositif de rémunération du personnel a été mené par le cabinet AGAMA Conseil. L'audit a permis de souligner l'adéquation de la politique de rémunération aux dispositions réglementaires et le respect par Tailor AM de sa politique de rémunération.

L'organe de direction a réalisé l'examen annuel des principes généraux de la politique de rémunération le 05 décembre 2022 et n'a pas relevé d'irrégularité aux dispositions réglementaires.

- *Valorisation par cours forcé*

Aucun titre en portefeuille n'a fait l'objet d'une valorisation par l'emploi d'une méthode de cours à forcer.

- *Instruments financiers dérivés*

L'OPCVM est concerné par les « Instruments financiers dérivés » conformément à la position AMF n°2013-06. Les contrats de change à terme sont les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de la couverture du risque de change du portefeuille. L'exposition résiduelle aux devises étrangères via ces contrats de change est de : Néant

La contrepartie à ces contrats dérivés est CM-CIC Marchés.

L'exposition aux actions après l'utilisation de contrats dérivés est de 0.00%.

Montant des garanties financières reçues par l'OPCVM : néant.

Techniques de gestion efficace du portefeuille : néant.

Dénomination du produit : TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE

Identifiant d'entité juridique : 969500S8K13YKY2KAL50

Par investissement durable on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental :_% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées durable sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables avec un objectif social :_%	<input type="checkbox"/> Il promeut les caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> avec un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promeut les caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est qualifié comme un produit financier article 8 conformément au règlement SFDR.

La stratégie d'investissement responsable est basée sur des critères d'analyse des entreprises qui visent à évaluer la politique, la mise en œuvre opérationnelle et les résultats obtenus sur les enjeux environnementaux et sociaux ainsi que la qualité de la gouvernance. Ils sont pris en compte a priori par l'équipe de gestion et a posteriori par le responsable des risques selon trois niveaux distincts :



- 1/ Exclusions sectorielles
- 2/ Exclusions liées à des controverses
- 3/ Notation ESG

S'agissant d'un fonds obligations internationales, les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été atteintes par la construction d'un portefeuille pour au moins 90% sur la base d'un univers de valeurs excluant 20% des obligations dont les notations ESG sont les plus faibles.

90% de l'encours du fonds doit au minimum avoir fait l'objet d'une évaluation ESG. Au 31/03/2023, ce pourcentage était de 95,46%.

• *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les critères d'analyse des entreprises visent à évaluer la politique, la mise en œuvre opérationnelle et les résultats obtenus sur les enjeux environnementaux et sociaux ainsi que la qualité de la gouvernance. Ils sont pris en compte à 3 niveaux distincts :

- Exclusion sectorielle, réglementaire et normative
- Exclusion liée à des controverses
- Notation ESG

A la clôture de l'exercice du produit financier, les entreprises qui composent le portefeuille ne font l'objet d'aucune restriction sectorielle. Le suivi des controverses, réalisé grâce à l'outil Sustainalytics, allant d'une échelle de gravité de 1 à 5, 1 étant les controverses les moins graves fait ressortir la présence de controverses de rang 4 pour 5,35% de l'actif et aucune controverse de rang 5.

Enfin, la part des valeurs analysées ESG dans le portefeuille a été durablement supérieure à 90% pour atteindre à fin mars 2023, 95,46% du portefeuille. Ci-dessous, un tableau récapitulatif des 5 valeurs les mieux et moins bien notées :

Les 5 valeurs les mieux notées			Les 5 valeurs les moins bien notées		
Nom	Poids sur invest (%)	Note ESG	Nom	Poids sur invest (%)	Note ESG
CREDIT AGRICOLE SA 3/2029	2,403%	81,99	VIA OUTLETS BV 11/2028 CALL 8/2028	1,313%	5,00
ASSICURAZIONI GENERALI 1/2029	2,637%	79,22	ORANO SA 5/2027 CALL 2/2027	1,690%	5,00
SOCIETE GENERALE 6/2029 CALL 6/2028	0,656%	77,20	BLACKSTONE PP EUR HOLD 3/2029 CALL 12/2028	2,948%	5,00
CREDIT SUISSE GROUP AG 9/2029	2,583%	74,39	GENERAL MOTORS FINL CO 9/2028 CALL 6/2028	2,545%	4,87
INTERMEDIATE CAPITAL GRO 2/2027 CALL 11/2026	2,526%	72,98	WESTLAKE CORP 7/2029 CALL 4/2029	0,274%	4,41

- *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

L'OPCVM TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

- *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

L'OPCVM TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'OPCVM TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE ne prend pas en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément à l'article 4 paragraphe 1(b) du règlement SFDR, l'équipe de gestion favorisant un plus large degré de diversification des risques émetteurs.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

L'OPCVM TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents de cet OPCVM ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Non applicable. Ce produit financier ne prend pas en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

S'agissant d'un fonds obligations internationales ayant une maturité cible comprise entre 0 et 8 ans, les principaux investissements de ce produit financier sont des obligations et titres de créances dont les maturités n'excèdent pas 8 années et demi. Ce sont des émetteurs internationaux, sélectionnés sans contrainte sectorielle et dans la limite de 50% de l'actif net sur des notations « high yield » ou spéculatives. 90% de l'encours du fonds doit être au minimum évalué selon notre méthodologie ESG. Ci-dessous, au 31/03/2023, la liste des 10 premières positions du produit financier ainsi que la répartition géographique, par notation et par maturité :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Obligation	Rating	Poids
PERSHING SQUARE HOLDINGS 10/2027 CALL 8/2027	BBB+	3,30%
TIKEHAU CAPITAL SCA 3/2029 CALL 12/2028	BBB-	3,11%
BANQUE FED CRED MUTUEL 6/2029	A-	3,10%
MUTUELLE ASSURANCE 6/2027 CALL 3/2027	BBB+	2,96%
AKELIUS RESIDENTIAL PROP 1/2029 CALL 10/2028	BBB+	2,94%
CREDIT MUTUEL ARKEA 2/2029	BBB+	2,91%
BLACKSTONE PP EUR HOLD 3/2029 CALL 12/2028	BBB	2,89%
INTERMEDIATE CAPITAL GRO 2/2027 CALL 11/2026	BBB	2,87%
KKR GRP FIN CO V LLC 5/2029 CALL 2/2029	A	2,81%
CNP ASSURANCES 1/2029 CALL 10/2028	A-	2,79%

RÉPARTITION PAR MATURITE

0 à 2 ans	0,0%
2 à 4 ans	2,9%
4 à 6 ans	66,1%
6 à 8 ans	30,5%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Zone Euro	52,0%
Europe(hors ZE)	20,1%
Etats-Unis	15,4%
Autres pays développés	9,0%
Pays Emergents	0,0%

RÉPARTITION PAR NOTATION

A	18,9%
BBB	77,6%
BB	0,0%
B	0,0%
CCC	0,0%
Sans Notation	0,0%



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

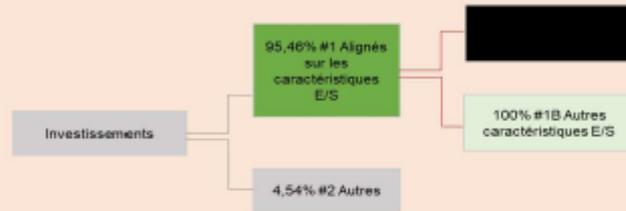
• Quelle était l'allocation des actifs ?

Le produit financier a investi au moins 90% de son actif net dans des actifs qui ont fait l'objet d'une évaluation ESG selon le processus en place (95,46% au 31/03/2023) – donc dans des investissements qui sont alignés avec les caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S). Jusqu'à 10% de l'actif net n'était pas aligné avec ces caractéristiques (#2 Autres ; soit 4,54% au 31/03/2023). La somme de ces deux éléments conduit à un investissement à 100% dans les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables (#1B Autres caractéristiques E/S).

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

La réponse à cette question peut être consultée en réponse à la question « quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ? »



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les deux graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement sur la taxinomie des obligations souveraines*, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique montre l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" sont constituées de toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables avec un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

- *Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?*

La part minimale d'investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxonomie est de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes au 31/03/2023.

- *Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Non applicable, pas de rapport périodique établi lors de l'exercice précédemment clos.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

L'OPCVM TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

L'OPCVM TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements compris dans la catégorie « #2 Autres » sont les titres qui ne sont pas couverts par une analyse ESG ainsi que les liquidités. Ces titres comme les liquidités ne présentent aucune garantie environnementale ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour s'assurer du respect des caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, la société de gestion a mis en place les mesures suivantes :

1/ Dispositif de gouvernance

Tenue d'un comité des risques trimestriel, réunissant les membres de la direction, le responsable des risques, les représentants de chaque équipe de gestion ainsi que la conformité. Lors de ce comité, le responsable des risques fait part de son suivi trimestriel quant au taux d'analyse ESG du portefeuille (devant être supérieur à 90%).

Tenue d'un comité ESG semestriel, réunissant les équipes de gestion et le responsable des risques pour échanger et statuer sur différents sujets : la politique d'exclusions sectorielles et de gestion des controverses ; la conformité au référentiel du label ISR pour les fonds concernés ; les titres « litigieux » quant à leur note ESG ; le dispositif de vote et d'engagement...

2/ Dispositif de contrôle

La société de gestion dispose de trois niveaux de contrôle :

- Un contrôle de premier niveau assuré par les équipes de gestion qui veillent à l'application de la politique d'exclusions sectorielles et de gestion des controverses et du code de transparence ;
- Un contrôle de second niveau quotidien assuré par le responsable des risques qui veille notamment au respect des mesures quantitatives (taux d'analyse de 90% ; exclusion de 20% des notes les plus basses) ;
- Un contrôle de troisième niveau assuré par le service conformité & contrôle interne selon une fréquence annuelle afin de veiller notamment au respect du référentiel édicté par le label ISR.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Le produit financier a fait une performance de -11,39% sur l'exercice 2022-2023. L'indice de référence ICE BofA EUR Corporate BBB 5-7 ans a baissé de -8.67%, sur la même période.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2023

TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

La société de gestion a mis en place une politique de meilleure sélection meilleure exécution. Les critères d'évaluation sont la qualité de l'exécution, la qualité du traitement administratif, la solidité financière de l'intermédiaire et la qualité du contact commercial. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.tailor-am.com

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La société de gestion a mis en place une politique de meilleure sélection meilleure exécution. Les critères d'évaluation sont la qualité du contact commercial, la solidité financière, la qualité des prix, la qualité du News Flow et de la recherche, la qualité d'exécution et la qualité de la prestation administrative. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.tailor-am.com

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La Politique de rémunération de TAILOR AM a pour objet de définir les principes de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion. Elle repose sur l'évaluation des compétences et des critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de TAILOR AM et s'applique à l'ensemble du personnel de TAILOR AM.

La Politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération. Elle distingue la rémunération fixe, déterminée à partir de normes de marché et du contenu du poste, de la rémunération variable liée à l'évaluation de critères définis de performance individuelle et/ou collective. Les principes généraux de la Politique de rémunération font l'objet d'une information annuelle aux membres du Conseil d'Administration et à l'ensemble du personnel.

La Politique de rémunération est un instrument clef dans la mise en œuvre de la stratégie de TAILOR AM. Elle vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque en n'encourageant pas une prise de risque incompatible avec l'intérêt des clients de la société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération de TAILOR AM sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la Politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Au titre de l'exercice 2022 et conformément au principe de proportionnalité, TAILOR AM vous informe des éléments suivants :

- Effectif total de la société de gestion au 30 décembre 2022 : 18 collaborateurs ;
- Rémunération brute totale versée au cours de l'exercice 2022 : 1'866'084 EUR dont plus de 85% versée au titre de la rémunération brute fixe des collaborateurs ;
- La rémunération variable versée au cours de l'exercice 2022 s'est élevée à 192'819 EUR pour l'ensemble des collaborateurs ;
- Rémunération brute totale versée au cours de l'exercice 2022 et ventilée par catégorie de Personnel Identifié :
- Equipes de gestion et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque des OPC gérés : 1'251'424 EUR
- Autre Personnel Identifié employé de TAILOR AM : 478'726 EUR

Au cours du 4ème trimestre 2021, un audit du dispositif de rémunération du personnel a été mené par le cabinet AGAMA Conseil. L'audit a permis de souligner l'adéquation de la politique de rémunération aux dispositions réglementaires et le respect par Tailor AM de sa politique de rémunération.

L'organe de direction a réalisé l'examen annuel des principes généraux de la politique de rémunération le 05 décembre 2022 et n'a pas relevé d'irrégularité aux dispositions réglementaires.

Evènements intervenus au cours de la période

01/04/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Ajout d'une précision concernant les parts I, IS et IF : A l'exception de la société de gestion qui peut souscrire une unique part dans le cadre de ses activités de gestion collective ou de gestion sous mandat ainsi qu'à l'exception des salariés de la société de gestion autorisés à souscrire une unique part pour leur compte propre

01/04/2022 Caractéristiques juridiques : Changement de commissaire aux comptes, anciennement : KPMG SA , dorénavant : PricewaterhouseCoopers Audit

01/04/2022 Frais : Mise à jour du paragraphe descriptif relatif à la commission de surperformance, afin de prendre en compte les dernières orientations de l'ESMA

28/04/2022 Création de part : Création de la part R

28/04/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Suppression de la précision ajoutée en février 2022 concernant les parts I, IS et IF. Les salariés de la société de gestion pourront souscrire dans ces parts dans le respect du montant minimum de souscription initiale mentionné (auparavant, autorisés à hauteur d'une unique part

28/04/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif au Règlement (UE) 2020/852 dit Taxonomie

28/04/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Mise à jour du paragraphe relatif aux souscripteurs concernés et au profil de l'investisseur type

01/01/2023 Frais : Suppression de la commission de souscription non acquise à l'OPCVM des parts I, IS, IF, auparavant fixée à 4% maximum

01/01/2023 Frais : Modification de la commission de rachat non acquise à l'OPCVM des parts I, IS, IF, auparavant fixée à 4% maximum et désormais fixée à 2% maximum

21/03/2023 Caractéristiques de gestion : La mise à jour du paragraphe sur la stratégie d'investissement : l'ajout d'une précision relative à la non-prise en compte des principales incidences négatives (article 7 du règlement UE 2019/2088)

21/03/2023 Frais : La diminution de la commission de souscription non acquise à l'OPCVM pour les parts C, D, E, EP, S, SP, F, G : anciennement 4%, dorénavant 0,50%

21/03/2023 Frais : La diminution de la commission de rachat non acquise à l'OPCVM pour les parts C, D, E, EP, S, SP, F, G : anciennement 4%, dorénavant 2%

21/03/2023 Mise à jour de la trame : L'ajout d'une mention précisant que des informations sur l'investissement durable sont disponibles dans l'annexe conformément à l'article 14 du Règlement délégué (UE) 2022/1288



TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2023**

TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
TAILOR AM
23, rue Royale
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	307 626 639,31	330 858 151,40
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	298 515 293,31	321 092 151,40
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	298 515 293,31	321 092 151,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	9 111 346,00	9 766 000,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 111 346,00	9 766 000,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	164 560 457,28	417 435 548,64
Opérations de change à terme de devises	164 387 973,85	410 324 795,23
Autres	172 483,43	7 110 753,41
Comptes financiers	2 301 113,49	3 362 178,29
Liquidités	2 301 113,49	3 362 178,29
Total de l'actif	474 488 210,08	751 655 878,33

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	317 925 189,46	325 056 563,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-11 057 003,21	3 629 722,01
Résultat de l'exercice (a, b)	2 530 120,59	4 425 829,67
Total des capitaux propres	309 398 306,84	333 112 115,14
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	165 061 466,58	418 513 758,27
Opérations de change à terme de devises	164 619 403,17	412 139 345,11
Autres	442 063,41	6 374 413,16
Comptes financiers	28 436,66	30 004,92
Concours bancaires courants	28 436,66	30 004,92
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	474 488 210,08	751 655 878,33

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 081 368,94	9 673 017,65
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	6 081 368,94	9 673 017,65
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8 702,65	58 566,53
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	8 702,65	58 566,53
Résultat sur opérations financières (I - II)	6 072 666,29	9 614 451,12
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 492 852,19	4 951 574,01
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	2 579 814,10	4 662 877,11
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-40 158,20	-157 677,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-9 535,31	-79 369,76
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	2 530 120,59	4 425 829,67

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part E :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part F :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IS :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IF :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part G :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part EP :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part SP :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part C :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : distribution et/ou capitalisation

Part S :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010952432	1,36 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,3 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
D	FR0010959700	1,36 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,3 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
S	FR0011080282	1,36 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,3 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
I	FR0011819036	0,86 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,8 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
E	FR0012937498	1,81 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,75 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
F	FR0012937506	1,36 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,3 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
IS	FR0013265923	0,86 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,8 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
IF	FR0013265949	0,86 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,8 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
G	FR0013310372	1,36 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,3 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
EP	FR0013386661	1,36 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,3 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
SP	FR0013386679	1,36 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,3 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
R	FR0014009GV8	0,26 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,2 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010952432	Néant
D	FR0010959700	Néant
S	FR0011080282	Néant
I	FR0011819036	Néant
E	FR0012937498	Néant
F	FR0012937506	Néant
IS	FR0013265923	Néant
IF	FR0013265949	Néant
G	FR0013310372	Néant
EP	FR0013386661	Néant
SP	FR0013386679	Néant
R	FR0014009GV8	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010952432 C

Néant

Part FR0010959700 D

Néant

Part FR0011080282 S

Néant

Part FR0011819036 I

Néant

Part FR0012937498 E

Néant

Part FR0012937506 F

Néant

Part FR0013265923 IS

Néant

Part FR0013265949 IF

Néant

Part FR0013310372 G

Néant

Part FR0013386661 EP

30% de la performance calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celle de l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant exactement 2% par an de performance et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds. Les frais de gestion variables non liés aux rachats sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement en mars.

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES POUR LES PARTS « EP » :

Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant, doit être payée à la société de gestion est de douze mois.

La première période de cristallisation sera supérieure à un an : de la date de lancement des parts « EP » et « SP » jusqu'à la première date de clôture d'un exercice complet du fonds soit le 31 mars 2020. Elle sera ensuite tous les ans, du 01er avril au 31 mars. Ainsi, à la dernière valeur liquidative du mois de mars de chaque année, la commission de surperformance provisionnée sera portée au crédit de la société de gestion.

Période de référence de la performance

A compter de l'exercice ouvert le 01er avril 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est fixée à 5 ans ou moins si la sous-performance passée est rattrapée plus vite.

Indicateur de référence

Pour les parts « EP » et « SP », l'indice de référence est un taux de référence égal à 2.00%.

Méthode de calcul

Le fonds ayant un calcul de valeur liquidative quotidienne, la commission de surperformance est calculée et reflétée chaque jour dans la valeur liquidative.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celle à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant exactement une performance de 2.00% par an nette de frais pour les catégories de parts « EP » et « SP » et enregistrant, pour toutes les catégories de parts, les mêmes variations en parts de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

- Si, sur la période de référence, la performance du fonds commun de placement est supérieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion représentera 30% de la différence entre la performance du fonds commun de placement et la performance du fonds de référence.

- Si, sur la période de référence, la performance du fonds commun de placement est inférieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est supérieure à la performance du fonds de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage

En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre. En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation avec en parallèle une performance négative de l'OPCVM, la société de gestion ne perçoit aucune commission mais une nouvelle période de cristallisation démarre. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

Part FR0013386679 SP

30% de la performance calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celle de l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant exactement 2% par an de performance et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds. Les frais de gestion variables non liés aux rachats sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement en mars.

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES POUR LES PARTS « SP » :

Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant, doit être payée à la société de gestion est de douze mois.

La première période de cristallisation sera supérieure à un an : de la date de lancement des parts « EP » et « SP » jusqu'à la première date de clôture d'un exercice complet du fonds soit le 31 mars 2020. Elle sera ensuite tous les ans, du 01er avril au 31 mars. Ainsi, à la dernière valeur liquidative du mois de mars de chaque année, la commission de surperformance provisionnée sera portée au crédit de la société de gestion.

Période de référence de la performance

A compter de l'exercice ouvert le 01er avril 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à

l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est fixée à 5 ans ou moins si la sous-performance passée est rattrapée plus vite.

Indicateur de référence

Pour les parts « EP » et « SP », l'indice de référence est un taux de référence égal à 2.00%.

Méthode de calcul

Le fonds ayant un calcul de valeur liquidative quotidienne, la commission de surperformance est calculée et reflétée chaque jour dans la valeur liquidative.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celle à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant exactement une performance de 2.00% par an nette de frais pour les catégories de parts « EP » et « SP » et enregistrant, pour toutes les catégories de parts, les mêmes variations en parts de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

- Si, sur la période de référence, la performance du fonds commun de placement est supérieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion représentera 30% de la différence entre la performance du fonds commun de placement et la performance du fonds de référence.

- Si, sur la période de référence, la performance du fonds commun de placement est inférieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est supérieure à la performance du fonds de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage

En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre. En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation avec en parallèle une performance négative de l'OPCVM, la société de gestion ne perçoit aucune commission mais une nouvelle période de cristallisation démarre. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

Part FR0014009GV8 R

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
- Actions, warrants, obligations, droits : France, Belgique, Pays-Bas : 25€ TTC Autres pays : 55€ TTC - OPC : 150€ TTC maximum - Marchés à terme (futures) : 1,5€ TTC maximum / lot Options : 0,30% avec un minimum de 5€ TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Avertissement :

L'AMF appelle l'attention des souscripteurs que le niveau élevé des frais maximum auxquels est exposé ce fonds ; la rentabilité de l'investissement envisagé suppose une performance élevée.

L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions ou parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile ; l'information des porteurs de parts pouvant alors être réalisée par tout moyen.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 3 blocs de frais évoqués ci-dessus et doivent dans ce cas être mentionnés ci-après :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement de créances (ex : Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Le FCP TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE prend en charge les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF. Les frais de recherche rémunèrent les fournisseurs de recherche utilisée dans le cadre de la gestion financière de l'OPCVM. Notre société de gestion a défini un budget de frais de recherche et le montant estimatif facturé à l'OPCVM par exercice s'élève à 0.01% de l'actif net du fonds arrêté au 30 novembre 2020.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	333 112 115,14	442 467 979,40
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	164 240 044,95	185 776 291,10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-153 010 453,56	-274 967 099,08
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	855 018,70	12 313 281,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 372 834,08	-5 691 397,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-62 967,25	-64 320,24
Différences de change	1 227 221,18	-1 050 695,64
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-28 041 163,79	-30 169 660,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-45 510 301,45</i>	<i>-17 469 137,66</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-17 469 137,66</i>	<i>12 700 522,90</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-118 944,26	-85 459,90
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 579 814,10	4 662 877,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-9 544,29	-79 681,15
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	309 398 306,84	333 112 115,14

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	248 128 830,58	80,20
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	5 219 905,31	1,69
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	45 166 557,42	14,60
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	298 515 293,31	96,48
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	298 515 293,31	96,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 301 113,49	0,74	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	28 436,66	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 805 991,72	22,24	229 709 301,59	74,24
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 301 113,49	0,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	28 436,66	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	CHF	CHF	GBP	GBP	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	14 448 222,55	4,67	0,00	0,00	1 340 024,08	0,43	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	110 753 916,92	35,80	7 921 887,26	2,56	2 398 310,92	0,78	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	40 299 405,04	13,03	388 028,71	0,13	1 502 521,16	0,49	0,00	0,00
Comptes financiers	26 233,43	0,01	0,00	0,00	2 203,23	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 111 346,00
	FR0013198173	TAIL.TAR.H.YLI 3D	5 395 046,00
	FR001400BW13	TAIL.CREDIT 28 I3D	3 716 300,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			9 111 346,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Acomptes	31/10/2022	D1 PART DIST D	9 544,29	0,06	0,00	0,00
Total acomptes			9 544,29	0,06	0,00	0,00

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 530 120,59	4 425 829,67
Total	2 530 120,59	4 425 829,67

	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	36 358,78	84 248,23
Total	36 358,78	84 248,23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
A2 PART CAPI IF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	21 216,47	50 847,01
Total	21 216,47	50 847,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
B1 PART CAPI IS		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	733 243,61	1 154 049,18
Total	733 243,61	1 154 049,18
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
B2 PART CAPI G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	14 018,49	24 250,13
Total	14 018,49	24 250,13
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	692 252,70	1 247 696,49
Total	692 252,70	1 247 696,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	133 361,97	214 885,48
Total	133 361,97	214 885,48
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	32 358,10	147 279,94
Total	32 358,10	147 279,94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C4 PART CAPI EP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	69 318,34	66 530,00
Total	69 318,34	66 530,00
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C5 PART CAPI SP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	11 640,55	5 677,06
Total	11 640,55	5 677,06
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	77 765,48	123 147,82
Report à nouveau de l'exercice	837,77	9,07
Capitalisation	0,00	0,00
Total	78 603,25	123 156,89
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	152 481,346	162 036,604
Distribution unitaire	0,51	0,76
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	674 407,66	1 307 209,26
Total	674 407,66	1 307 209,26
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	33 340,67	
Total	33 340,67	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 057 003,21	3 629 722,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-11 057 003,21	3 629 722,01

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-18 563,05	267 670,20
Total	-18 563,05	267 670,20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
A2 PART CAPI IF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	23 067,08	98 494,88
Total	23 067,08	98 494,88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
B1 PART CAPI IS		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	947 438,40	2 996 124,96
Total	947 438,40	2 996 124,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
B2 PART CAPI G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-205 088,14	101 700,69
Total	-205 088,14	101 700,69
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 583 529,19	-746 735,11
Total	-6 583 529,19	-746 735,11
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 014 634,83	1 727 280,13
Total	1 014 634,83	1 727 280,13
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 123 295,07	-150 559,81
Total	-1 123 295,07	-150 559,81
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C4 PART CAPI EP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-659 233,55	-40 565,19
Total	-659 233,55	-40 565,19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C5 PART CAPI SP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7 637,06	30 182,26
Total	7 637,06	30 182,26
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-836 002,62	-114 548,47
Total	-836 002,62	-114 548,47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	152 481,346	162 036,604
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 547 716,97	-539 322,53
Total	-3 547 716,97	-539 322,53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-76 351,99	
Total	-76 351,99	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part		Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes	
					€	€	€	€	€	
29/03/2019	A1	PART CAPI F	4 129 596,08 CHF	37 638,262	109,72 CHF	0,00	0,00	0,00	-0,08 CHF	
		Contrevaleur euro	3 689 237,61	37 638,262	98,02				-0,08	
	A2	PARTS CAPI IF	2 302 418,82 CHF	22 796,708	101,00 CHF	0,00	0,00	0,00	-0,02 CHF	
		Contrevaleur euro	2 056 900,95	22 796,708	90,23				-0,02	
	B1	PARTS CAPI IS	3 031 453,78 \$	28 594,422	106,02 \$	0,00	0,00	0,00	2,41 \$	
		Contrevaleur euro	2 699 816,43	28 594,422	94,42				2,15	
	B2	PARTS CAPI G	1 333 129,68 GBP	13 012,653	102,45 GBP	0,00	0,00	0,00	0,89 GBP	
		Contrevaleur euro	1 543 724,59	13 012,653	118,63				1,03	
	C1	PART CAPI C	108 452 340,78	725 658,490	149,45	0,00	0,00	0,00	-0,05	
	C2	PART CAPI S	55 219 842,12 \$	358 493,096	154,03 \$	0,00	0,00	0,00	1,56 \$	
		Contrevaleur euro	49 178 858,66	358 493,096	137,18				1,39	
	C3	PART CAPI E	65 931 545,34	583 471,000	113,00	0,00	0,00	0,00	-0,16	
	C4	PART CAPI EP	2 708 194,07	26 732,000	101,31	0,00	0,00	0,00	-1,00	
	C5	PART CAPI SP	200 217,38\$	2 000,000	100,11 \$	0,00	0,00	0,00	-0,06 \$	
		Contrevaleur euro	178 313,84	2 000,000	89,16				-0,06	
	31/03/2020	D1	PART DIST D	26 088 487,59	241 682,476	107,95	0,00	0,95	0,00	-0,99
		I1	PART CAPI I	20 980 013,53	179 404,100	116,94	0,00	0,00	0,00	0,09
A1		PART CAPI F	4 000 775,04	38 785,454	103,15 CHF	0,00	0,00	0,00	103,15 CHF	
		Contrevaleur euro	3 770 012,57	38 785,454	97,20				6,06	
A2		PARTS CAPI IF	2 651 922,36	27 794,708	95,41 CHF	0,00	0,00	0,00	5,63 CHF	
		Contrevaleur euro	2 498 960,96	27 794,708	89,91				5,31	
B1		PARTS CAPI IS	20 404 670,07	196 989,024	103,58 USD	0,00	0,00	0,00	4,34 USD	
		Contrevaleur euro	18 597 037,98	196 989,024	94,41				3,96	
B2		PARTS CAPI G	2 074 607,09	21 220,981	97,76 GBP	0,00	0,00	0,00	3,13 GBP	
		Contrevaleur euro	2 345 381,37	21 220,981	110,52				3,54	
C1		PART CAPI C	115 453 399,55	818 325,468	141,08	0,00	0,00	0,00	1,20	
C2		PART CAPI S	52 596 322,10	350 678,000	149,98 USD	0,00	0,00	0,00	11,63 USD	
		Contrevaleur euro	47 936 859,37	350 678,000	136,70				10,60	
C3		PART CAPI E	52 646 851,15	495 781,000	106,19	0,00	0,00	0,00	0,38	
C4		PART CAPI EP	4 402 611,22	46 095,000	95,51	0,00	0,00	0,00	0,67	
C5		PART CAPI SP	194 588,92	2 000,000	97,29 USD	0,00	0,00	0,00	5,48 USD	
		Contrevaleur euro	177 350,46	2 000,000	88,68				5,00	
31/03/2021	D1	PART DIST D	23 312 111,85	232 974,650	100,06	0,00	2,10	0,00	-1,24	
	I1	PART CAPI I	22 795 520,64	205 457,233	110,95	0,00	0,00	0,00	1,54	
	A1	PART CAPI F	10 141 684,72	86 373,771	117,41 CHF	0,00	0,00	0,00	3,17 CHF	
		Contrevaleur euro	9 168 867,84	86 373,771	106,15				2,87	
	A2	PART CAPI IF	3 257 743,22	29 863,677	109,08 CHF	0,00	0,00	0,00	3,75 CHF	
		Contrevaleur euro	2 945 251,98	29 863,677	98,62				3,39	
	B1	PARTS CAPI IS	47 819 472,35	397 650,046	120,26 USD	0,00	0,00	0,00	1,05 USD	
		Contrevaleur euro	40 681 843,00	397 650,046	102,31				0,89	
	B2	PARTS CAPI G	1 913 528,36	17 024,366	112,40 GBP	0,00	0,00	0,00	4,39 GBP	
		Contrevaleur euro	2 246 505,39	17 024,366	131,96				5,15	
	C1	PART CAPI C	192 583 378,90	1 196 101,545	161,01	0,00	0,00	0,00	7,37	

31/03/2022	C2	PART CAPI S	59 752 342,34	344 601,874	173,39 USD	0,00	0,00	0,00	-2,25 USD
	Contrevaleur euro		50 833 589,12	344 601,874	147,51				-1,91
	C3	PART CAPI E	49 316 828,28	408 788,000	120,64	0,00	0,00	0,00	4,99
	C4	PART CAPI EP	7 799 662,25	74 023,000	105,37	0,00	0,00	0,00	1,37
	C5	PART CAPI SP	965 258,38	8 916,000	108,26 USD	0,00	0,00	0,00	-5,62 USD
	Contrevaleur euro		821 182,00	8 916,000	92,10				-4,78
	D1	PART DIST D	25 561 094,55	226 929,791	112,64	0,00	0,78	0,00	4,37
	I1	PART CAPI I	60 509 776,09	475 505,453	127,25	0,00	0,00	0,00	6,44
	A1	PART CAPI F	7 699 259,42	71 119,102	108,26 CHF	0,00	0,00	0,00	5,05CHF
	Contrevaleur euro		7 523 657,26	71 119,102	105,79				4,94
	A2	PART CAPI IF	3 182 413,44	31 493,477	101,05CHF	0,00	0,00	0,00	4,85CHF
	Contrevaleur euro		3 109 830,01	31 493,477	98,75				4,74
	B1	PARTS CAPI IS	78 854 420,18	699 451,893	112,73USD	0,00	0,00	0,00	6,59USD
	Contrevaleur euro		70 902 684,15	699 451,893	101,37				5,93
	B2	PARTS CAPI G	1 776 424,15	16 957,978	104,75GBP	0,00	0,00	0,00	6,26GBP
	Contrevaleur euro		2 102 426,39	16 957,978	123,98				7,42
	C1	PART CAPI C	107 914 252,91	724 389,882	148,97	0,00	0,00	0,00	0,69
	C2	PART CAPI S	21 399 316,49	132 247,188	161,81USD	0,00	0,00	0,00	16,32USD
	Contrevaleur euro		19 241 394,14	132 247,188	145,50				14,68
	C3	PART CAPI E	21 934 331,96	197 389,000	111,12	0,00	0,00	0,00	-0,01
C4	PART CAPI EP	5 827 213,66	59 779,000	97,48	0,00	0,00	0,00	0,43	
C5	PART CAPI SP	606 150,21	6 004,000	100,96USD	0,00	0,00	0,00	6,63USD	
Contrevaleur euro		545 025,59	6 004,000	90,78				5,97	
D1	PART DIST D	16 760 932,99	162 036,604	103,44	0,00	1,20	0,00	-0,70	
I1	PART CAPI I	77 250 366,08	652 824,201	118,33	0,00	0,00	0,00	1,17	
31/03/2023	A1	PART CAPI F	5 679 950,63	59 724,974	95,10	0,00	0,00	0,00	0,28CHF
	Contrevaleur euro		5 722 353,27	59 724,974	95,81	0,00	0,00	0,00	0,29
	A2	PART CAPI IF	1 840 484,31	20 610,527	89,3	0,00	0,00	0,00	2,12CHF
	Contrevaleur euro		1 854 224,11	20 610,527	89,96	0,00	0,00	0,00	2,14
	B1	PARTS CAPI IS	68 340 484,73	665 588,069	102,68	0,00	0,00	0,00	2,73USD
	Contrevaleur euro		62 905 453,54	665 588,069	94,51	0,00	0,00	0,00	2,52
	B2	PARTS CAPI G	1 976 488,01	20 969,978	94,25	0,00	0,00	0,00	-8,00GBP
	Contrevaleur euro		2 248 206,21	20 969,978	107,21	0,00	0,00	0,00	-9,11
	C1	PART CAPI C	109 472 949,52	829 346,680	132,00	0,00	0,00	0,00	-7,10
	C2	PART CAPI S	22 555 623,59	153 696,679	146,75	0,00	0,00	0,00	8,10USD
	Contrevaleur euro		20 761 803,75	153 696,679	135,08	0,00	0,00	0,00	7,46
	C3	PART CAPI E	18 622 807,00	189 992,000	98,02	0,00	0,00	0,00	-5,74
	C4	PART CAPI EP	10 961 944,16	126 914,000	86,37	0,00	0,00	0,00	-4,64
	C5	PART CAPI SP	1 968 514,54	21 462,000	91,72	0,00	0,00	0,00	0,96USD
	Contrevaleur euro		1 811 961,10	21 462,000	84,43	0,00	0,00	0,00	0,89
	D1	PART DIST D	13 858 790,86	152 481,346	90,89	0,00	0,57	0,00	-5,48
	I1	PART CAPI I	59 187 400,76	561 684,010	105,37	0,00	0,00	0,00	-5,11

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI F		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	404,000000	38 456,92
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-11 798,128000	-1 132 773,43
Solde net des Souscriptions / Rachats	-11 394,128000	-1 094 316,51
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	59 724,974000	

	En quantité	En montant
A2 PART CAPI IF		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 240,000000	387 738,70
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-15 122,950000	-1 389 557,48
Solde net des Souscriptions / Rachats	-10 882,950000	-1 001 818,78
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	20 610,527000	

	En quantité	En montant
B1 PART CAPI IS		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	47 665,135000	4 710 026,18
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-81 528,959000	-8 161 588,88
Solde net des Souscriptions / Rachats	-33 863,824000	-3 451 562,70
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	665 588,069000	

	En quantité	En montant
B2 PART CAPI G		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 720,000000	620 065,21
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 708,000000	-180 229,46
Solde net des Souscriptions / Rachats	4 012,000000	439 835,75
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	20 969,978000	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	408 859,355000	55 328 803,06
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-303 902,557000	-41 638 980,18
Solde net des Souscriptions / Rachats	104 956,798000	13 689 822,88
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	829 346,680000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	52 700,000000	7 343 554,37
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-31 250,509000	-4 465 113,02
Solde net des Souscriptions / Rachats	21 449,491000	2 878 441,35
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	153 696,679000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI E		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	13 310,000000	1 323 057,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-20 707,000000	-2 052 909,73
Solde net des Souscriptions / Rachats	-7 397,000000	-729 852,73
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	189 992,000000	

	En quantité	En montant
C4 PART CAPI EP		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	78 610,000000	6 977 045,66
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-11 475,000000	-995 765,57
Solde net des Souscriptions / Rachats	67 135,000000	5 981 280,09
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	126 914,000000	

	En quantité	En montant
C5 PART CAPI SP		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	18 929,000000	1 690 822,68
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 471,000000	-302 111,49
Solde net des Souscriptions / Rachats	15 458,000000	1 388 711,19
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	21 462,000000	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	20 783,211000	1 971 978,11
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-30 338,469000	-2 860 356,85
Solde net des Souscriptions / Rachats	-9 555,258000	-888 378,74
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	152 481,346000	

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	748 504,186000	81 819 419,99
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-839 644,377000	-89 831 067,47
Solde net des Souscriptions / Rachats	-91 140,191000	-8 011 647,48
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	561 684,010000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	20 784,638000	2 029 077,07
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	20 784,638000	2 029 077,07
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	20 784,638000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI F	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
A2 PART CAPI IF	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	6 245,87
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	6 245,87
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	6 245,87
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	6 245,87
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
B1 PART CAPI IS	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	69 755,86
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	69 755,86
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	69 755,86
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	69 755,86
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
B2 PART CAPI G	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 483,73
Montant des commissions de souscription perçues	2 440,26
Montant des commissions de rachat perçues	43,47
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	2 483,73
Montant des commissions de souscription rétrocedées	2 440,26
Montant des commissions de rachat rétrocedées	43,47
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	39 789,59
Montant des commissions de souscription perçues	9 795,46
Montant des commissions de rachat perçues	29 994,13
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	39 789,59
Montant des commissions de souscription rétrocedées	9 795,46
Montant des commissions de rachat rétrocedées	29 994,13
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	4 144,08
Montant des commissions de souscription perçues	3 550,08
Montant des commissions de rachat perçues	594,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	4 144,08
Montant des commissions de souscription rétrocedées	3 550,08
Montant des commissions de rachat rétrocedées	594,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI E	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C4 PART CAPI EP	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	7 465,07
Montant des commissions de souscription perçues	4 210,76
Montant des commissions de rachat perçues	3 254,31
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	7 465,07
Montant des commissions de souscription rétrocedées	4 210,76
Montant des commissions de rachat rétrocedées	3 254,31
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C5 PART CAPI SP	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	4 850,79
Montant des commissions de souscription perçues	3 951,05
Montant des commissions de rachat perçues	899,74
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	4 850,79
Montant des commissions de souscription rétrocedées	3 951,05
Montant des commissions de rachat rétrocedées	899,74
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	766,35
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	766,35
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	766,35
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	766,35
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	138 429,22
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	138 429,22
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	138 429,22
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	138 429,22
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0012937506 A1 PART CAPI F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	87 852,98
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013265949 A2 PART CAPI IF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	18 253,52
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013265923 B1 PART CAPI IS	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	560 815,77
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013310372 B2 PART CAPI G	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	28 026,14
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0010952432 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 216 670,89
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0011080282 C2 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	248 107,22
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0012937498 C3 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	349 420,28
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013386661 C4 PART CAPI EP	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	121 229,09
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013386679 C5 PART CAPI SP	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	14 853,91
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0010959700 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	201 457,04
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0011819036 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	643 808,97
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0014009GV8 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 356,38
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Changes à terme	164 387 973,85
Créances	Coupons et dividendes	172 483,43
Total des créances		164 560 457,28
Dettes	Changes à terme	164 619 403,17
Dettes	SRD et règlements différés	86 421,40
Dettes	Frais de gestion	303 149,76
Dettes	frais de negociation	52 492,25
Total des dettes		165 061 466,58
Total dettes et créances		-501 009,30

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	307 626 639,31	99,42
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	298 515 293,31	96,48
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	9 111 346,00	2,94
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	172 483,43	0,06
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-442 063,41	-0,14
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 041 247,51	0,66
DISPONIBILITES	2 272 676,83	0,74
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	-1 382 631,95	-0,45
VENTES A TERME DE DEVISES	1 151 202,63	0,37
ACTIF NET	309 398 306,84	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						298 515 293,31	96,49
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						298 515 293,31	96,49
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						248 128 830,58	80,20
TOTAL AUSTRALIE						3 386 773,74	1,09
XS1968706520 SCENTRE MNG/RE1 1,45%19-280329	28/03/2019	28/03/2029	EUR	500	1,45	415 408,66	0,13
XS2071382662 VICINITY CENTRE1,125%19-071129	07/11/2019	07/11/2029	EUR	3 700	1,125	2 971 365,08	0,96
TOTAL BELGIQUE						4 877 753,22	1,58
BE0002913946 CRELAN 5,75%23-260128	26/01/2023	26/01/2028	EUR	10	5,75	1 011 112,33	0,33
BE6327721237 VGP 1,5%21-080429	08/04/2021	08/04/2029	EUR	55	1,50	3 866 640,89	1,25
TOTAL CANADA						891 410,82	0,29
XS1794675931 FAIRFAX FINL HLDG 2,75%18-0328	29/03/2018	29/03/2028	EUR	1 000	2,75	891 410,82	0,29
TOTAL SUISSE						9 915 678,21	3,20
CH0494734418 CS GROUP 0,65%19-100929 EMTN	10/09/2019	10/09/2029	EUR	11 000	0,65	8 275 943,42	2,67
CH0576402181 UBS GROUP TV20-051128	05/11/2020	05/11/2028	EUR	2 000		1 639 734,79	0,53
TOTAL ALLEMAGNE						7 525 461,26	2,43
DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127	29/11/2022	29/11/2027	EUR	15	4,00	1 497 792,33	0,48
DE000A3MQNP4 LEG IMMOBILIEN 0,875%22-170129	17/01/2022	17/01/2029	EUR	10	0,875	786 115,89	0,25
DE000DL19T26 DEUTSCHE BANK 1,75%18-170128	16/01/2018	17/01/2028	EUR	62	1,75	5 241 553,04	1,70
TOTAL FINLANDE						1 329 381,09	0,43
XS2387052744 CASTELLUM HELS 0,875% 170929	17/09/2021	17/09/2029	EUR	2 000	0,875	1 329 381,09	0,43
TOTAL FRANCE						78 649 095,82	25,43
FR0013181898 BQ POST 3%16-090628 EMTN	09/06/2016	09/06/2028	EUR	64	3,00	6 123 874,19	1,98
FR0013425162 BFCM 1,875%19-180629 EMTN	18/06/2019	18/06/2029	EUR	110	1,875	9 598 459,86	3,10
FR0013430840 GROUPE VYV 1,625%19-020729	02/07/2019	02/07/2029	EUR	10	1,625	850 237,67	0,27
FR0013453974 ALTAREA 1,875%19-170128	17/10/2019	17/01/2028	EUR	90	1,875	7 276 729,31	2,35
FR0013533031 ORANO 2,75%20-080328	08/09/2020	08/03/2028	EUR	40	2,75	3 708 914,75	1,20
FR0014000XY6 CNP ASSUR.0,375%20-080328 EMTN	08/12/2020	08/03/2028	EUR	10	0,375	817 006,64	0,26
FR0014002PC4 TIKEHAU CAPITAL 0%02042029	31/03/2021	31/03/2029	EUR	125	1,625	9 621 344,94	3,12
FR0014002QG3 CARMILA 1,625%21-010429	01/04/2021	01/04/2029	EUR	90	1,625	7 348 798,76	2,38
FR0014004UE6 VALEO 1%21-030828 EMTN	03/08/2021	03/08/2028	EUR	75	1,00	6 057 261,98	1,96
FR0014006TQ7 TDF INFRA 1,75%21-011229	01/12/2021	01/12/2029	EUR	10	1,75	804 545,21	0,26

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014007YA9 CNP ASSURANCES 1,25%22-270129	27/01/2022	27/01/2029	EUR	105	1,25	8 645 852,46	2,79
FR0014008JQ4 MERCIALYS 2,50% 22-280229	28/02/2022	28/02/2029	EUR	76	2,50	6 086 085,40	1,97
FR001400CRG6 RCI BANQUE 4,875%22-210928	21/09/2022	21/09/2028	EUR	3 000	4,875	3 097 963,56	1,00
FR001400DAO4 ORANO SA 15052027	15/11/2022	15/05/2027	EUR	50	5,375	5 280 382,19	1,71
XS1619568303 URW 1,5%17-290529	29/05/2017	29/05/2029	EUR	4 000	1,50	3 331 638,90	1,08
TOTAL ROYAUME UNI						18 142 264,26	5,86
XS1881005117 PHOENIX GR HLDG 4,375%18-0129	24/09/2018	24/01/2029	EUR	9 050	4,375	8 256 047,22	2,67
XS2117435904 ICG 1,625%20-170227	17/02/2020	17/02/2027	EUR	11 600	1,625	8 872 004,16	2,86
XS2569069375 LLOYDS BANK GRP 4,5%23-110129	11/01/2023	11/01/2029	EUR	1 000		1 014 212,88	0,33
TOTAL guernesey						10 205 510,14	3,30
XS2392996109 PER SQU HOL 1,375%21-011027	01/10/2021	01/10/2027	EUR	12 000	1,375	10 205 510,14	3,30
TOTAL IRLANDE						820 493,29	0,27
XS2344772426 HAMM IREL FIN 1,75%21-030627	03/06/2021	03/06/2027	EUR	1 000	1,75	820 493,29	0,27
TOTAL LUXEMBOURG						31 179 603,85	10,08
XS1909057645 LOGICOR FIN 3,25%18-131128	13/11/2018	13/11/2028	EUR	7 750	3,25	6 376 342,22	2,06
XS2023873149 AROUNDTOWN 1,45%19-090728	09/07/2019	09/07/2028	EUR	20	1,45	1 261 272,60	0,41
XS2027364327 LOGICOR FIN 1,625%19-150727	15/07/2019	15/07/2027	EUR	1 000	1,625	805 058,90	0,26
XS2051670300 BL PP EU HLDG 1,75%19-120329	12/09/2019	12/03/2029	EUR	12 000	1,75	8 926 916,71	2,88
XS2282101539 GRAND CITY PRO 0,125%21-110128	11/01/2021	11/01/2028	EUR	30	0,125	2 129 502,74	0,69
XS2286044024 CBRE GI O-E PEC 0,5%21-270128	27/01/2021	27/01/2028	EUR	8 250	0,50	5 913 251,92	1,91
XS2397357463 CBRE GL IN O-E 0,9%21-121029	12/10/2021	12/10/2029	EUR	4 000	0,90	2 697 241,64	0,87
XS2436807940 P3 GRP 1,625% 26012029	26/01/2022	26/01/2029	EUR	3 500	1,625	2 651 205,89	0,86
XS2471770862 BL PP EU HLDG 3,625%22-291029	29/04/2022	29/10/2029	EUR	500	3,625	418 811,23	0,14
TOTAL PAYS-BAS						43 669 448,73	14,11
XS2203802462 NE PROPERTY 3,375%20-140727	14/07/2020	14/07/2027	EUR	1 500	3,375	1 361 161,44	0,44
XS2211183244 PROSUS 1,539%20-030828	03/08/2020	03/08/2028	EUR	7 120	1,539	5 892 569,74	1,90
XS2251233651 AKELIUS REPRPFI 1,125%20-0129	11/11/2020	11/01/2029	EUR	11 700	1,125	9 107 610,16	2,94
XS2306601746 EASYJET FINCO 1,875%21-030328	03/03/2021	03/03/2028	EUR	3 300	1,875	2 897 034,84	0,94
XS2332552541 LOUIS COMPANY.1.625%21-280428	28/04/2021	28/04/2028	EUR	6 700	1,625	5 961 134,09	1,93
XS2356030556 CTP 1,25%21-210629	21/06/2021	21/06/2029	EUR	3 000	1,25	2 102 966,30	0,68
XS2360853332 PROSUS 1,288%13072029 EMTN	13/07/2021	13/07/2029	EUR	5 000	1,288	3 865 556,16	1,25
XS2389688875 VITERRA FIN.BV 1%24092028 EMTN	24/09/2021	24/09/2028	EUR	8 500	1,00	7 035 367,33	2,27

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2407027031 VIA OUTLETS 1,75%21-151128	15/11/2021	15/11/2028	EUR	4 998	1,75	3 948 331,68	1,28
XS2435611244 HEIMST BOS TR 1,375%22-240728	17/01/2022	24/07/2028	EUR	2 000	1,375	1 497 716,99	0,48
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						37 535 956,15	12,13
US04010LBB80 ARES CAPITAL 2,875%21-150628	10/06/2021	15/06/2028	USD	1 000	2,875	770 356,09	0,25
US09261HAR84 BLCKSTN PRIV CR 4%22-150129	08/08/2022	15/01/2029	USD	5 450	4,00	4 265 426,53	1,38
US09261XAG79 BLACKSTONE 2,85%22-300928	30/03/2022	30/09/2028	USD	2 000	2,85	1 504 283,26	0,49
US302635AK33 FS KKR CAPITAL 3,125%21-121028	12/10/2021	12/10/2028	USD	2 000	3,125	1 543 447,27	0,50
US69120VAN10 OWL ROCK CORE 22-160927	09/09/2022	16/09/2027	USD	1 000	7,75	915 578,98	0,30
US69121KAG94 OWL ROCK 2,875%28	11/06/2021	11/06/2028	USD	1 500	2,875	1 137 045,71	0,37
US74348TAW27 PROSPECT CAPTL 3,437%151028	30/09/2021	15/10/2028	USD	6 000	3,437	4 312 084,71	1,39
XS1979490239 BLACKSTONE HLDG 1,5%19-100429	10/04/2019	10/04/2029	EUR	3 500	1,50	3 022 051,98	0,98
XS1998904921 KKR GRP FIN 1,625%19-220529	22/05/2019	22/05/2029	EUR	10 700	1,625	8 709 083,24	2,80
XS2010331440 CAPITAL ONE FINL 1,65%19-0629	12/06/2019	12/06/2029	EUR	3 300	1,65	2 628 419,71	0,85
XS2028104037 WESTLAKE CORPORATION 1,625%17072029	17/07/2019	17/07/2029	EUR	1 000	1,625	855 999,86	0,28
XS2384274366 GENERAL MOTORS 0,65%21-070928	07/09/2021	07/09/2028	EUR	9 550	0,65	7 872 178,81	2,54
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						5 219 905,31	1,69
TOTAL ROYAUME UNI						5 219 905,31	1,69
XS2373642102 BARCLAYS TV21 090829	09/08/2021	09/08/2029	EUR	6 500		5 219 905,31	1,69
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						45 166 557,42	14,60
TOTAL FRANCE						37 325 994,62	12,06
FR0011855287 BPCE 5,25%14-160429	16/04/2014	16/04/2029	GBP	12	5,25	1 340 024,08	0,43
FR0013236544 CR MUT ARKEA 3,50%17-090229	09/02/2017	09/02/2029	EUR	95	3,50	8 995 911,78	2,91
FR0013365640 GROUPAMA 3,375%18-240928	24/09/2018	24/09/2028	EUR	42	3,375	3 935 960,38	1,27
FR0013447125 GROUPAMA AS MUT 2,125%19-0929	16/09/2019	16/09/2029	EUR	74	2,125	6 339 904,38	2,05
FR0014003Y09 MACIF 0,625%21-210627	21/06/2021	21/06/2027	EUR	107	0,625	9 161 493,90	2,96
XS1968706108 CREDIT AGRICOLE 2%19-250329	25/03/2019	25/03/2029	EUR	87	2,00	7 552 700,10	2,44
TOTAL ROYAUME UNI						2 401 001,37	0,78
XS1428953407 HSBC HLDGS 3,125%16-070628	07/06/2016	07/06/2028	EUR	2 500	3,125	2 401 001,37	0,78
TOTAL ITALIE						5 439 561,43	1,76
XS1941841311 ASSICURAZ GENERALI 3,875%19-29	29/01/2019	29/01/2029	EUR	5 750	3,875	5 439 561,43	1,76
TOTAL Titres d'OPC						9 111 346,00	2,94
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						9 111 346,00	2,94

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE						9 111 346,00	2,94
FR0013198173 TAILOR TARG.HIG.YIEL.I FCP3DEC			EUR	54 850		5 395 046,00	1,74
FR001400BW13 TAILOR CREDIT 2028 I FCP 3D			EUR	35 000		3 716 300,00	1,20

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		CHF

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part A2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		CHF

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part B1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part B2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		GBP

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C4 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C5 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques